

Carcès : le coup de poing du maire qui ne passe pas

VAR

La CGT appelait mercredi à un rassemblement devant la mairie de Carcès pour dénoncer la violence physique exercée par Patrick Genre (LR), le maire de la commune, sur Djamel Djaoubi, son responsable du service jeunesse.

Banderoles et drapeaux de la CGT ont été déployés mercredi matin dans ce village du centre Var pour exiger « le respect de tous les agents territoriaux » et mettre un terme à tous les actes de violence au travail dont plusieurs personnels disent avoir été victimes. Le dernier en date est le responsable du service jeunesse de la commune, Djamel Djaoubi. Et l'auteur présumé des faits : le premier magistrat, lui-même.

L'affaire se déroule le 17 mars. Djamel Djaoubi est convoqué ce jour-là dans le bureau du maire pour recevoir des reproches devant deux autres élus concernant l'organisation et la mise en place du service minimum en prévision du confinement.

Surpris, le responsable du service jeunesse se défend et explique qu'au contraire, comme il en a informé la directrice générale des services, tout a été mis en place avec les deux directrices des écoles concernées pour que la loi soit respectée. « Il m'a répondu : "la loi c'est moi !" Ce à quoi j'ai tenu à lui rappeler



Djamel Djaoubi entouré d'agents territoriaux venus le soutenir mercredi matin devant la mairie de Carcès. PHOTO T.T.

que non, personne n'est au-dessus des lois », explique Djamel Djaoubi. Une évidence qui n'est pas du goût du maire : « Au moment où j'ouvre la porte, il me met un pain, mes lunettes s'envolent et je tombe par terre... », poursuit-il, encore sous le choc. « À 48 ans, alors que ça fait 23 ans que je travaille à la mairie, je peux vous dire que c'est difficile à accepter », lâche-t-il. Il a, depuis, perdu 7 kilos et son état de santé vient à peine de lui permettre de reprendre son poste.

L'entre-deux-tours perturbé

L'affaire est aujourd'hui au pénal mais apparemment les manœuvres d'intimidation n'ont pas pris fin pour autant.

Outre qu'on lui a retiré la voiture de service, il n'est plus convié aux réunions avec les directrices d'école. « Alors que c'est à moi qu'il revient ensuite de régler les problèmes évoqués », précise-t-il. « Et en séance publique d'un conseil municipal, le maire a dit qu'il allait s'occuper de moi... » Sur la temporalité de l'action syndicale, Laurence Bazzucchi, la coordinatrice départementale CGT des Territoriaux, le dit tout net : « Nous sommes conscients d'être dans l'entre-deux-tours de ces municipales et de nous adresser à un maire candidat à sa réélection mais que ce soit lui ou un autre l'important est que le message soit clair : le respect des

agents passe avant toute chose. » La responsable syndicale martèle : « Un maire ne peut pas se permettre de faire ce genre de choses. Les agents ne sont pas des esclaves au service des élus mais des êtres humains au service du public. »

De son côté le maire, qui n'a pas jugé bon de répondre à notre demande d'interview, dénonce dans un communiqué une « mascarade préélectorale » sous prétexte d'avoir repéré dans le cortège de manifestants un ancien maire du village accompagné de son gendre candidat « et des agents municipaux recrutés depuis des décennies et très proches de la famille ».

Thierry Turpin